

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

JH/CD

OBJET

**Admission en non-
valeur de produits
irrecouvrables sur le
budget annexe
Résidence Belle Feuille**

N° D_135_2024 (Direction des Finances)

L'an deux mil vingt-quatre, le 02 décembre à 19 heures 00, les membres composant le Conseil Municipal de Montereau se sont réunis en Mairie de Montereau sur la convocation en date du 25 novembre deux mil vingt-quatre et sous la présidence de Monsieur James CHERON, Maire.

Présents : M. CHERON, Maire, M. DERVILLEZ, Mme BOURGEAIS EL ABIDI, M. ASFAUX, Mme CHOISY, M. REGUIG, Mme CORNEILLAN, M. STUTZ, Mme MAIROT, Mme IVAKHOFF, M. BELEK, Adjoint au Maire, Mme CAMACHO, M. DOURET, Mme GAGÉ, Mme IN, Mme LACHEMI, M. LEMOINE, M. MALONGA, Mme MEUNIER, M. MONIER, Mme SONI MAZOUZI, M. POUVESLE, M. ALBOUY, Mme DA FONSECA, M. DEYDIER, M. JEGO, Conseillers Municipaux.

Absents représentés : Mme ADANUR représentée par M. REGUIG, M. ESPARRAGA représenté par M. DERVILLEZ, M. FELLAH représenté par Mme BOURGEAIS EL ABIDI, M. MEBARKI représenté par M. LEMOINE, M. ANKAOUA représenté par M. JEGO, Mme PINTO JANEIRO représentée par Mme DA FONSECA, M. LOMBARD représenté par M. CHERON

Absents : Mme SAINTE ROSE, Mme ZAIDI

Secrétaire de séance : M. REGUIG

~~~~~

DATE  
D'AFFICHAGE

06 décembre 2024

La Comptable Publique sollicite l'autorisation du Conseil Municipal pour l'admission en non-valeur de produits irrécouvrables sur les exercices 2016, 2017 et 2018 sur le budget annexe Résidence Belle Feuille pour un montant total de 8 732.28 €.

NOMBRE DE  
CONSEILLERS :

en exercice

35

présents

26

votants

33

Les admissions en non-valeur de créances irrécouvrables sont des opérations techniques destinées à faire sortir les produits irrécouvrables des comptes de la ville mais elles ne dispensent pas le comptable de poursuivre la procédure de mise en recouvrement.

Vu l'avis favorable de la 1<sup>ère</sup> commission en date du 25 novembre 2024

**LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, DECIDE à l'UNANIMITE**

➤ **D'ADMETTRE** en non-valeur les produits irrécouvrables concernant le budget annexe Résidence Belle Feuille, d'un montant total de 8 732.28 €.

- Exercice 2016 (liste 6763140433) 1 925.95 €
- Exercice 2017 (liste 6763140433) 5 736.00 €
- Exercice 2018 (liste 6763140433) 1 070.33 €

**TOTAL**

**8 732.28 €**



Pour extrait conforme,  
Le Maire,

James CHERON